



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

Montreuil, le 22 juillet 2020

Madame la présidente
du service départemental
d'incendie et de secours
des Pyrénées orientales

Objet: surcotisation, le dire et le faire

Madame la présidente,

nous avons été interpellés par les propos que vous avez tenus devant la caméra de France 3 sur le financement de la revalorisation de la prime de feu, le 12 juillet lors de la visite sur votre territoire du ministre de l'intérieur.

En substance vous regrettez que vous ayez à payer la revalorisation de la prime de feu sans compensation.

Pourtant nous avons écrit en décembre 2015 à l'ensemble des président(e)s de conseils départementaux ainsi qu'aux président(e)s des conseils d'administration de SDIS pour détailler la surcotisation, son coût pour les SDIS et rappeler l'absence de droits associés pour les agents. Pour résumer les 40 millions d'euros versés par les SDIS à ce titre le sont pour "rien", certains ont d'ailleurs réagi dès sa réception.

Quelles ont été les actions entamées par les président(e)s de SIS et des conseils départementaux? L'ADF et l'AMF?

Nous ne pouvons que vous conseiller de vous organiser avec vos homologues pour entamer des actions concrètes pour mettre fin à cette situation dont tous font le constat, en s'en plaignant.

N'ayez pas de doutes que nous partageons sur ce sujet les mêmes attentes.

Sûrs de votre intérêt pour le sujet, veuillez recevoir madame la présidente, nos salutations respectueuses.

Pour le collectif fédéral CGT des SDIS

Delavoux Sébastien